

## SEANCE DU 22 MARS 2016

Le vingt-deux mars deux mil seize à vingt heures trente minutes, les membres du conseil municipal de la commune d'Omonville la Rogue légalement convoqués, se sont réunis en séance ordinaire dans la salle de la mairie sous la présidence de Pascal MONHUREL, Maire-adjoint. Le Maire, Michel CANOVILLE étant empêché.

PRÉSENTS : Pascal MONHUREL, Chantal LEBACHELEY, Patrick LEQUERTIER, Robert ROUCAN, Isabelle GUILLOU, Dominique HOCHET, Catherine LE BERT, Eric GUILLOU, Murielle SAILLARD, Benoît DUVAL.

ABSENTS EXCUSES : Michel CANOVILLE, Fernand ALEXANDRE, Eric VOISIN, Eric BARBIER.

SECRETARE DE SEANCE : Eric GUILLOU

Pascal MONHUREL demande à l'assemblée de bien vouloir observer une minute de silence à la mémoire des victimes des attentats de Bruxelles survenus ce même jour.

### Compte-rendu de la commission des travaux du 2 mars 2016 (DCM 2016-03-01)

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN COMMISSION DES TRAVAUX Mercredi 2 mars 2016 à 18 H 30

Présents : Miche CANOVILLE, Chantal LEBACHELEY, Pascal MONHUREL, Patrick LEQUERTIER, Eric BARBIER, Dominique HOCHET, Eric VOISIN, Fernand ALEXANDRE, Eric GUILLOU, Catherine LE BERT, Robert ROUCAN, Isabelle GUILLOU, Murielle SAILLARD, Benoît DUVAL

Absents : Benoît DUVAL, Fernand ALEXANDRE

#### **1 – Voie de désenclavement :**

*La CCH nous informe que les travaux sont reportés au 2 mai 2016 (d'autres priorités avant Omonville).*

#### **2 – Dossier Ad'Ap :**

*Il est proposé de modifier l'ordre des travaux de mise en conformité PMR et de passer la salle communale avant la mairie prévue initialement.*

#### **3 – Chalet PMR**

*La rampe d'accès (en bois) est glissante par temps de pluie.  
Il faudrait installer une rambarde pour sécuriser.*

## Voie de désenclavement du port (DCM 2016-03-02)

Le conseil municipal, après avoir pris connaissance des travaux prévus, pense qu'il serait judicieux d'opter pour la prolongation du busage et la création d'une tête de pont maçonnée plutôt qu'un pont de bois au niveau de la route de la Hague.

De même :

- Il manque un passage protégé entre les 2 jonctions piétonnières
- Prolonger l'arène granitique de l'accès du tennis jusqu'à l'entrée du camping
- Une plantation endémique sur « l'aire de jeux » serait plus agréable
- Plantation de même type (genre roseaux) que les marais sur la noue tout au long du passage piétonnier derrière les barrières en bois
- Faire une jonction piétonne entre les gîtes et l'espace jeux.

Le conseil Municipal tient compte de la date de début des travaux reportée par la CCH au 2 mai et une fin prévue pour le 25 juin 2016 demande aussi que le plan soit repris avec toutes les annotations ci-dessus et renvoyé en mairie pour validation par la municipalité.

## Dossier Ad'ap : Demande de DETR pour la salle communale (DCM 2016-03-03)

Le conseil municipal craignant de ne pas être dans les temps pour les travaux de la mairie décide de faire une demande de subvention pour la salle communale à la place.

Des demandes de devis seront adressées à différentes entreprises pour joindre au dossier DETR pour la mise aux normes de la salle communale.

Le conseil municipal à l'unanimité accepte de modifier l'ordre des travaux.

## Projet d'expérimentation dans le Raz Blanchard (DCM 2016-03-04)

L'association «Raz Blanchard et Hydroliennes» représentée par son président Joël LECOSTEY souhaiterait en savoir un peu plus sur le projet d'expérimentation du Raz Blanchard concernant l'installation des hydroliennes. Bien que le projet soit intéressant au niveau énergétique pour la planète, l'association se pose des questions quant à l'impact qu'aura ce projet sur les espaces naturels qui font la richesse de notre territoire.

L'association demande au conseil municipal s'il a plus amples informations sur le projet.

Le conseil municipal prend acte de la demande et précise qu'il n'a pas de précisions à apporter et aucunes remarques à formuler.

## Dissolution du CCAS (DCM 2016-03-05)

Dans le cadre de l'article 79 de la loi NOTRE qui modifie le code de l'action sociale et des familles.

Les communes de moins de 1500 habitants peuvent sur délibération du conseil municipal dissoudre le centre d'action sociale de leur commune.

Les communes ayant décidé de dissoudre leur CCAS seront dispensées de confectionner matériellement un budget distinct et un compte administratif pour la gestion de l'action sociale.

Le conseil municipal à l'unanimité décide de conserver son CCAS.

## Réforme de la carte hospitalière (DCM 2016-03-06)

L'Agence Régionale de Santé Normandie voudrait constituer un groupement hospitalier unique pour le département de la Manche et de rattacher l'hôpital de Mortain au groupement hospitalier territorial d'Alençon. Monsieur Philippe BAS, sénateur de la Manche et Président du Conseil départemental n'est pas favorable à cette idée de réforme, considérant que notre collectivité départementale est particulièrement attachée à un service hospitalier de qualité et de proximité compte tenu de la situation géographique du département.

Le Conseil municipal à l'unanimité rejoint les arguments de Monsieur le Sénateur et Président du Conseil départemental.

## Création de postes emplois saisonniers (DCM 2016-03-07)

Afin d'aider à l'entretien des espaces verts et des équipements communaux, il convient de recruter les emplois saisonniers suivants :

- sur le budget de la commune : un adjoint technique territorial 2<sup>ème</sup> classe à temps complet du 1<sup>er</sup> mai au 31 août 2016

- Sur le budget du site touristique du Hâble : 1 adjoint technique territorial 2<sup>ème</sup> classe qui sera chargé du ménage et de l'accueil du camping et des gîtes entre le 15 avril et le 30 septembre 2016 avec les temps de travail suivants :

- Avril = 6 heures / semaine
- Mai = 12 heures
- Juin = 15 heures
- Juillet = 20 heures
- Août = 20 heures
- Septembre = 9 heures

- Sur le budget : 1 adjoint technique territorial 2<sup>ème</sup> classe qui sera chargé du ménage au camping et aux gîtes en juillet et août 2016 pour 10 heures par semaine et des toilettes publiques du port pour 2 h 30 par semaine.

## Droit de préemption parcelle TRAVERS Daniel (DCM 2016-03-08)

Pascal MONHUREL présente au conseil municipal une demande d'intention d'aliéner un droit soumis au droit de préemption urbain concernant les parcelles A 560 et A 754 sis lieu-dit le Pré du Reux, rue du général Leclerc et appartenant à Monsieur Daniel TRAVERS.

Le conseil municipal décide de ne pas exercer son droit de préemption urbain pour ces terrains.

## Questions diverses

- Demande d'autorisation d'enseigne de Mme Virginie SEIGNEUR :

Sur présentation du projet de Mme SEIGNEUR pour la pose d'une enseigne pour ses chalets, le conseil municipal donne son autorisation à condition que la plaque soit aux mêmes dimensions que celle des gîtes de France.

- Par courrier du 15 mars, Mr et Mme CARRE Jean-Luc demandent la reprise de location de l'emplacement au caravanning de la parcelle n° 5 actuellement loué par Mr BEGUIER Frédéric (décédé). Chantal LEBACHELEY demande à les rencontrer avant de prendre toute décision.

- Chantal LEBACHELEY propose l'installation d'un barbecue central fixe commun pour tous les locataires des chalets. La proposition sera étudiée notamment au niveau de la sécurité et débattue lors d'un prochain conseil.
- Choix devis méchoui du 22 mai 2016 : 2 rôtisseurs (Phiphi et la Roseraie) ont présenté leur devis et le choix s'est porté sur Phiphi mais à voir s'il y a possibilité de changer l'entrée et de l'avoir en commun pour les adultes et les enfants.
- Collectif Fête du Port : Patrick LEQUERTIER a été nommé nouveau président, Philippe LEMENANT étant démissionnaire.
- L'association « PHARE » a un président et un bureau et l'association « AJIP » est officiellement dissoute. Tout le matériel est donné à l'association PHARE.
- Dossier « Canot de sauvetage » : Bail à revoir. Le Conseil souhaite le laisser à disposition du PNH
- Lettre au département concernant la cale. Revoir la partie droite en descendant, les pierres sont laminées par la mer, il faudrait envisager leur remplacement.
- Signalétique des structures : Remplacement des panneaux existants par des ensembles.
- Location du logement au presbytère : Le conseil est d'accord pour louer au couple Simon LUPO et Maëlle NEXER.
- Eric GUILLOU signale que le Mar Bella déploie un store banne au-dessus la véranda et il dispose des tables sur le trottoir. Le conseil craint pour la sécurité des piétons qui n'ont plus de passage.

La séance est levée à 23h00

| NOM et Prénom      | Emargement ou motif de non-signature | NOM et Prénom     | Emargement ou motif de non-signature |
|--------------------|--------------------------------------|-------------------|--------------------------------------|
| CANOVILLE Michel   | <b>Absent excusé</b>                 | HOCHET Dominique  |                                      |
| MONHUREL Pascal    |                                      | LE BERT Catherine |                                      |
| LEBACHELEY Chantal |                                      | ALEXANDRE Fernand | <b>Absent excusé</b>                 |
| LEQUERTIER Patrick |                                      | VOISIN Eric       | <b>Absent excusé</b>                 |
| BARBIER Eric       | <b>Absent excusé</b>                 | SAILLARD Murielle |                                      |
| DUVAL Benoît       |                                      | GUILLOU Eric      |                                      |
| GUILLOU Isabelle   |                                      | ROUCAN Robert     |                                      |